Les Assises de la psychiatrie médico-sociale. Marseille - 30, 31 mai et 1er juin 2007

Marc Maximin

Au moment où, dans son ensemble, le secteur médico-social est sollicité - on pourrait presque dire sommé - d'étendre ses missions et de satisfaire des attentes de plus en plus nombreuses et précises, un temps de pause et de réflexion nous paraît s'imposer afin d'éviter que ce renouveau des demandes ne se traduise par des réponses par trop particulières, approximatives, voire inadaptées.

Le secteur médico-social est vaste, complexe et nous avons choisi de centrer notre réflexion sur le champ, à la fois particulier et déjà très large, qui allie une démarche de soins psychiques à une dimension d'accompagnement, par un ensemble de professions travaillant de concert.

C'est peut-être la raison qui nous a conduits au choix du mot « Assises » pour qualifier cette manifestation car il évoque une certaine stabilité et nous rappelle la nécessaire responsabilité à laquelle nous sommes confrontés, face aux conséquences des changements de paradigme, d'organisation et de structures que des lois récentes introduisent dans notre pratique.

Dans le champ médico-social, cet abord de la psychiatrie est caractérisé par une pluridisciplinarité - et même par une transdisciplinarité - très importante. Sans pouvoir citer toutes les professions concernées, on retrouve en effet dans ces équipes des infirmiers, des instituteurs spécialisés, des personnels socio-éducatifs (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques), des psychologues, des psychiatres, des orthophonistes, des psychomotriciens, et des responsables administratifs (directeurs, gestionnaires) etc...

Alors que ce champ représente, une part très importante de l'offre de soins psychiques, que ce soit au cours de prises en charge ambulatoires : CAMSP, CMPP, SESSAD ou au niveau de ses structures d'accueil : IME, ITEP, MAS, ESAT, FAM, etc., on constate un certain isolement et surtout une méconnaissance de la valeur de l'ensemble de ses pratiques et de son savoir-faire.

Ce secteur s'inscrit en outre dans une évolution sociétale caractérisée par la montée de l'individualisme, de l'émancipation et du pragmatisme. Ce contexte entraîne une mutation profonde du fonctionnement collectif, avec un recours intempestif aux professionnels du soin et du social afin de pallier un manque en fait beaucoup plus général. Comme pour bien d'autres institutions, ces dérives, ont souvent pour corollaires une perte de légitimité et un discrédit à l'égard de leurs capacités spécifiques.

Dès lors, on assiste à une recherche permanente et éperdue de contractualisation, de consensus qui conduisent à des difficultés accrues pour chacun, à définir son cadre de travail, à tenir une place de responsabilité et enfin à se référer à une instance tierce ou à une autorité morale, qui soient garantes de la qualité de notre exercice, en dehors des cadres et des protocoles assignés.

Le décalage habituel des contraintes administratives, managériales et financières, vis-à-vis des pratiques ne fait qu'accentuer, voire stigmatiser la problématique, de telle sorte que les professionnels du médico-social sont en difficulté pour "penser" leur intervention et "soutenir" leurs tâches. De plus, les changements

permanents de références et les glissements sémantiques continuels, accentuent l'incertitude des intervenants, tout en détournant l'attention de la question du sens et de la nécessité du soin, au profit d'une logique de la maîtrise et d'un contrôle omniprésent.

Les enjeux sont donc cruciaux et la mise en place de ces premières "Assises", qu'il nous appartiendra de renouveler, s'inscrit dans une dynamique et un projet qui se veulent essentiellement constructifs.

Pour l'Association Scientifique de Psychiatrie Institutionnelle
Marc Maximin
Secrétaire Général de l'AsPi et membre du comité d'organisation.

On visitera utilement le site des « Assises » : ***www.medicosocial.com***